

SCI "A'VNIR"
221 Ter route d'Avesnes 59720 Louvroil
Capital de 1 000 €,
RCS Valenciennes 814 463 964 00019

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE

L'an 2024 et le mercredi 30 octobre, les associés de la Société Civile Immobilière "A'VNIR", au capital de 1 000 euros, réparti en 100 parts de Dix euros (10 €) chacune, RCS de Valenciennes 814 463 964 00019, NAF 6820, dont le siège social est situé au 221 Ter route d'Avesnes 59720 Louvroil, se sont réunis au dit siège, en assemblée extraordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des statuts constitutifs.

Sont présents :

- Monsieur BERES David Nicolas, né le 17 décembre 1976 à Maubeuge (59), de nationalité Française, demeurant au 95 rue de la Tour 59460 Jeumont. associé, propriétaire de 99 parts de la SCI sur les 100.
- Madame WILLEMETZ Nadège, née le 20 mai 1971 à Tourcoing (59), de nationalité Française, demeurant aux 59 rue de la Gare 59137 Busigny, associée, propriétaire de 01 part de la SCI sur les 100.

Soit un total de 100 parts sur les 100 du capital.

Représentant la totalité des parts sociales, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions extraordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par l'article 25 des statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur BERES David, gérant.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée;

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- a) Procédure d'agrément des cessionnaires
- b) Cession de 02 parts sociales et modification corrélative des statuts
- c) Démission Gérant. Nomination nouveau Gérant modification corrélative des statuts

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

Agrément est donné aux cessionnaires :

Madame YAHIAOUI Noura, née le 03 décembre 1971 à Lobbes (belgique), de nationalité Belge, demeurant 115 avenue de Ferrière 59131 Rousies.

Monsieur CAMUS Rémi, né le 03 octobre 1972 à Hirson (02), de nationalité Française, demeurant au 115 avenue de Ferrière 59131 Rousies.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

- L'Assemblée Générale constate que suivant acte sous seing privé en date du 30.10.2024, il a été procédé à la cession de DEUX (02) parts sociales de la SCI " A'VNIR " se décomposant ainsi

Par les présentes, **WILLEMETZ Nadège** cède, avec les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à **Madame YAHIAOUI Noura** qui accepte, **01 part sociale de la SCI " A'VNIR "**, dont elle est propriétaire.

Madame YAHIAOUI Noura sera propriétaire des parts cédées et en aura la jouissance à compter de ce jour.

En conséquence, celui-ci aura seul droit à tous les dividendes qui seront mis en distribution sur ces parts après cette date.

Elle sera subrogée dans tous les droits et obligations liés aux parts qui lui ont été cédées.

Par les présentes, **Monsieur BERES David** cède, avec les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à **Monsieur CAMUS Rémi** qui accepte, **01 part sociale de la SCI " A'VNIR "**, dont il est propriétaire.

Monsieur CAMUS Rémi sera propriétaire des parts cédées et en aura la jouissance à compter de ce jour.

En conséquence, celui-ci aura seul droit à tous les dividendes qui seront mis en distribution sur ces parts après cette date.

Il sera subrogé dans tous les droits et obligations liés aux parts qui lui ont été cédées.

- Modification de l'article « **Capital 7** » des statuts constitutifs qui devient :

« ART. 7 Capital social

Le capital social est fixé à la somme totale de **1000 euros (Mille euros)**

Le capital social est divisé en 100 parts sociales de Dix euros (10 €) chacune numérotées de 1 à 100 et attribuées de la manière suivante.

Il est attribué à :

Monsieur BERES David,	98 parts, numérotées	de 1 à 98	soit 98 %
Madame YAHIAOUI Noura,	01 part, numérotée	99	soit 01 %
Monsieur CAMUS Rémi,	01 part, numérotée	100	soit 01 %

Total 100 parts équivalent à 100 % du capital. »

Le reste de l'Article demeure inchangé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Démission du gérant et nomination du nouveau gérant

L'assemblée générale prend acte de la démission de la gérance de Monsieur BERES David Nicolas, né le 17 décembre 1976 à Maubeuge (59), de nationalité Française, demeurant au 95 rue de la Tour 59460 Jeumont

Et nomme à compter de ce jour :

Madame YAHIAOUI Noura, née le 03 décembre 1971 à Lobbes (belgique), de nationalité Belge, demeurant 115 avenue de Ferrière 59131 Rousies, présente et acceptante, au poste de gérant.

Modification de l'article 19 des statuts constitutifs qui devient :

« ART. 19 Gérance- Nomination Premier Gérant

La société est administrée par un ou plusieurs gérants choisis parmi les associés ou en dehors d'eux, par une décision collective des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Madame YAHIAOUI Noura, née le 03 décembre 1971 à Lobbes (belgique), de nationalité Belge, demeurant 115 avenue de Ferrière 59131 Rousies, est nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président (et gérant) de séance.

Le Gérant

Monsieur BERES David



Le Cessionnaire

Madame YAHIAOUI Noura

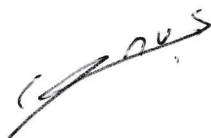
Bon pour acceptation de la gérance

Bon pour acceptation de la gérance



Le Cessionnaire

Mr Camus Rémi



La cédante

Madame WILLEMETZ Nadège

